

ALSH

« LOU BRICOULOUS »
SAINT AMAND DE VERGT

A VERGT

3-14 ans

RESERVATIONS DES VACANCES D'ÉTÉ
2022

DU 8 au 29/07

Et du 16 au 26/08

DE 7H30 A 18H30

Du minuscule au géant

RAPPEL !

Le dossier
d'inscription de votre
enfant doit être
complet

JE N'OUBLIE PAS !

Mon sac avec mon nom, mon
doudou, mes vêtements de
rechange, ma casquette, ma
gourde, ma serviette de bain
et surtout ma crème solaire

Accueil périscolaire de Vergt

8 avenue des anciens combattants

Vergt-24380

06-81-25-75-91 / 05-53-08-40-91

Alsh.saintamand@grandperigueux.fr

EQUIPE

Stéphanie Fossard-Elodie Mazière

Okéta Koci- Clarisse Raynal

Salomé Fourteau Caroline Sanchez-Tom Eli Mathieu

Les équipes

JUILLET

Stéphanie FOSSARD

Okéta KOCI

Elodie MAZIERE

Clarisse RAYNAL

Salomé FOURTEAU

Tom Eli MATHIEU

AOÛT

Stéphanie FOSSARD

Okéta KOCI

Clarisse RAYNAL

Caroline Sanchez

Elodie Maziere

Objectifs de l'été

Pour ces vacances d'été l'équipe a souhaité explorer les changements de points de vue du minuscule au géant, à travers différents univers. Ce sera un bon moyen de développer l'imaginaire et la créativité, l'aventure et la connaissance de façon ludique. Chaque semaine nous aborderons un sous-thème différent: Des lutins aux géants, des mini-jeux aux jeux géants, De la goutte d'eau aux océans, de la graine à l'arbre, de la poussière aux étoiles. Ainsi nous souhaitons permettre aux enfants de découvrir l'univers qui les entoure du micro au macro, les plonger dans un univers dans lequel ils sont minuscules et dans un univers où ils sont les géants leur apprendre à transposer des règles de jeu des jeux de plateau aux grands jeux

Fonctionnement de l'accueil

Nous sommes depuis le mois de mai dans les locaux de l'école de Vergt.

Les accueils du matin et du soir se feront dans le périscolaire de l'école maternelle. Il s'agit de la première salle qui donne sur le parking. Nous pourront également être dans la cour.

Accueil matin : 7h30-9h Accueil soir:16h30-18h30

Les enfants de plus de 6 ans passeront les temps calmes et temps d'activités dans la salle du périscolaire située après le notaire face à la caserne des pompiers.

L'accueil

- ⇒ Pour les enfants qui rentreront en petite section de maternelle en septembre, afin de préparer et faciliter leur adaptation dans la vie en collectivité, une période d'adaptation sera proposée la dernière semaine de juillet et les 17 et 24 août selon les disponibilités.
- ⇒ Les enfants entrant en CP en septembre seront intégrés au groupe des élémentaires. L'équipe fera en sorte d'adapter les activités en fonction des capacités des enfants.

Grille de réservations

Juillet 2022

A remettre avant le 20 juin 2022

Cet été voyons les choses en grand! Explorons l'univers qui nous entoure avec un regard nouveau!

Découvrons ce qui nous dépasse et n'oubliez pas que vous êtes vous-mêmes des géants!

Date	Journée entière	Demi journée avec repas matin	Demi journée sans repas matin	Demi journée avec repas après midi	Demi journée sans repas après midi	Nom				
							
Prénom / Age									
08 -juil										
11 -juil										
12 -juil										
13 -juil										
férié										
15 -juil										
18 -juil										
19 -juil										
20 -juil										
21 -juil										
22 -juil										
25 -juil										
26 -juil										
27 -juil										
28 -juil										
29 -juil										

Signature des responsables légaux

Fait àle.....

Grille de réservations

Août 2022

L'ALSH de Saint Amand de Vergt sera fermé du 1 au 12 août 2022 et du 29 au 31 août ; Vos enfants pourront être accueillis sur l'ALSH de Chagnac

« Les P'tites Canailles ». Le Bourg 24380 CHALAGNAC.

Tel : 05.53.13.47.81 / 06.79.53.02.53

Nom														
	Prénom / Age													
Date		Journée entière	Demi journée avec repas matin	Demi journée sans repas matin	Demi journée avec repas après midi	Demi journée sans repas après midi	Journée entière	Demi journée avec repas matin	Demi journée sans repas matin	Demi journée avec repas après midi	Demi journée sans repas après midi									
01-août	Réservations auprès de l'ALSH de Chagnac																			
02-août																				
03-août																				
04-août																				
05-août																				
08-août																				
9-août																				
10-août																				
11-août																				
12-août																				
Réservations à l'ALSH de Saint Amand de Vergt																				
férié																				
16-août																				
17-août																				
18-août																				
19-août																				
22-août																				
23-août																				
24-août																				
25-août																				
26-août																				
29-août	Réservations auprès de l'ALSH de Chagnac																			
30-août																				
31-août																				

Signature des responsables légaux

Fait àle.....

Les tarifs

QUOTIENT FAMILIAL	JOURNEES AVEC REPAS		JOURNEES SANS REPAS		Soirée (sans nuit)	Demi-journée avec repas		Nuitée	Demi-journée sans repas		Mercredi	
De 0 à 400€	6.00€	2,00 €	5.00€	1,00 €	0,50 €	5,50 €	1,50 €	1,50 €	3,50 €	1,50 €	5,50 €	1,50 €
De 401 à 622€	5.50€	2,50 €	4.50€	1,50 €		4,50 €	1,50 €	1,50 €	2,50€	1,00 €	4,50 €	1,50 €
De 623 à 800€	5.00€		4.00€		1,00 €	3.00€		3.00€	2.00€		3.00€	
De 801 à 1000€	7.00€		6.00€			3.50€		3.50€	2.50€		3.50€	
De 1001 à 1250€	9.00€		8.00€			4.50€		4.50€	3.50€		4.50€	
De 1251 à 1500€	11.00€		10.00€			5.50€		5.50€	4.50€		5.50€	
Plus de 1501€ ou non fourni	14.00€		13.00€			7.00€		7.00€	6.00€		7.00€	

Pour les familles qui **n'habitent pas** et dont les enfants ne sont pas **scolarisés** sur les communes de **l'Agglomération** une **majoration de 50 % sera appliquée**.

L'application de la tarification modulée se fait sur la base du quotient familial calculé par la CAF ou la MSA et pour lequel un justificatif sera demandé à l'inscription (pour une première inscription) .

Les aides éventuelles (CAF, MSA, employeur...) seront déduites de votre facture sur présentation d'un justificatif.

Règlement possible par ticket CESU (format papier).

RAPPEL

Le dossier d'inscription établi auprès de la communauté d'agglomération ne vaut pas réservation.

Seul les enfants ayant un dossier complet et leur place réservée pourront être accueillis. En cas de maladie ou d'accident de l'enfant, son absence doit être signalée au plus tard le matin à 9h et sur présentation d'un justificatif au directeur. Toute absence non justifiée sera facturée. Les Aides aux Temps Libres (ATL ne sont pas déduites des absences facturées).